

Communications officielles de l'année			
Étape	Pondération de l'étape	Dates de remise des bulletins	Modalités de transmission du bulletin
Commentaires	X	Au plus tard le 16 octobre 2023	Courriel
1	20 %	Le 23 novembre 2023	Rencontre de parents
2	20 %	Le 22 février 2024	Rencontre de parents
3	60 %	Au plus tard le 10 juillet 2024	Courriel

Modalités d'évaluation pour chacune des disciplines

Les pages suivantes décrivent les principales évaluations prévues pour constituer les notes de bulletin. Si en cours d'année des changements importants sont apportés à ce qui est prévu, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

N.B. SAÉ : Situation d'Apprentissage et d'Évaluation / SÉ : Situation d'Évaluation

Compétences au bulletin et pondération	Étape	Note au bulletin	FRANÇAIS	
			Noms des enseignants : M. Joaquim Mauricio, M. Papa Samba Dembele, Mme Véronique Plaa	
			Nature des principales évaluations	
Lire (40%)	1	X	SAÉ et SÉ, observations, projets individuels et/ou collectifs	
	2			
	3	X		
Écrire (40%)	1			
	2	X		
	3	X		
Communiquer oralement (20%)	1			
	2	X		
	3	X		
Commentaires				

Compétences au bulletin et pondération	Étape	Note au bulletin	MATHÉMATIQUE
			Nom de l'enseignant : M. Jean-Michel Picard
Nature des principales évaluations			
Résoudre une situation-problème (30%)	1		SAÉ et/ou SÉ et/ou évaluations et/ou travaux et/ou observations en classe.
	2	X	
	3	X	
Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	1	X	SAÉ et/ou SÉ et/ou évaluations et/ou travaux et/ou observations en classe.
	2	X	
	3	X	
Commentaires			

Compétences au bulletin et pondération	Étape	Note au bulletin	ANGLAIS, LANGUE SECONDE
			Nom de l'enseignant : M. Alexandre Beaulieu
Nature des principales évaluations			
Communiquer oralement en anglais (40%)	1	X	Les élèves doivent participer activement à l'expression de leurs idées en anglais, en interaction avec leurs pairs (en équipes de 3 ou 4 élèves). Le message oral doit être pertinent et cohérent.
	2		
	3	X	
Comprendre des textes lus et entendus en anglais (30%)	1		Les élèves doivent réinvestir leur compréhension de textes lus, vus et/ou entendus.
	2	X	
	3	X	
Écrire des textes en anglais (30%)	1		Les élèves doivent produire une variété de textes personnalisés et bien structurés.
	2	X	
	3	X	
Commentaires			
<p>Les trois compétences sont <u>travaillées</u> tout au long de l'année malgré des évaluations ponctuelles à certaines étapes. L'administration des SÉ et/ou SAÉ nécessite une durée d'environ 2 semaines selon le calendrier. Chaque compétence doit être évaluée 2 fois dans l'année.</p> <p>L'usage du dictionnaire et d'un outil grammatical est permis en tout temps.</p> <p>Une épreuve de fin d'année pourrait être administrée par la CSSDM ou l'équipe-école en mai. Le pourcentage sera déterminé ultérieurement selon les consignes données par le CSSDM.</p>			

Compétences	Étape	Note au bulletin	PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	
			Nom de l'enseignant : M. Jean-Michel Picard Nature des principales évaluations	
Cerner son profil personnel et professionnel	1	X	Travaux, rencontres et observations en classe	
	2			
	3	X		
Se donner une représentation du monde du travail	1		Travaux, rencontres et observations en classe	
	2	X		
	3	X		
Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle	1	X	Travaux, rencontres et observations en classe et en milieu de stage	
	2	X		
	3	X		
Commentaires				

Compétences	Étape	Note au bulletin	PRÉPARATION À L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI SPÉCIALISÉ (STAGE)	
			Nom de l'enseignant : M. Jean-Michel Picard Nature des principales évaluations	
S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés	1		Rencontres avec l'élève et les patrons et observations en stage	
	2	X		
	3	X		
Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail	1	X	Rencontres avec l'élève et les patrons et observations en stage	
	2	X		
	3	X		
Commentaires				



Les compétences se développent dans un processus d’aller-retour entre l’acquisition des connaissances propres à la discipline et la compréhension, l’application ainsi que la mobilisation de celles-ci.

L’enseignant(e) évalue les apprentissages de l’élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d’évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d’apprentissage et d’évaluation (SAÉ) ou d’autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes à l’aide de productions, d’observations et de conversations.

De plus, la ou les compétences suivantes feront l’objet d’un commentaire à l’étape 3

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Exercer son jugement critique | <input type="checkbox"/> Organiser son travail |
| <input type="checkbox"/> Communiquer | <input checked="" type="checkbox"/> Travailler en équipe |

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d’année à ce qui est prévu en matière d’évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d’information au sujet de l’évaluation, n’hésitez pas à consulter l’enseignant de votre enfant.